



## Expertise médicale et mise en demeure de reprendre mon poste

Par **Emiliecoco**, le **28/03/2025** à **14:31**

Bonjour, je suis aide soignante dans la fonction publique hospitalière .Je suis en en arrêt maladie depuis le 16 décembre (trouble bipolaire avec rechute dépressive)Je suis arrêtée jusqu'au 11 avril et ma psychiatre va renouveler mon arrêt car mon état est vraiment très fragile. Mon employeur m a envoyée devant un expert médical qui a été particulièrement désagréable et dépourvu d empathie. Il m informe que mon employeur l a saisi pour savoir si cet arrêt était justifié ce a quoi,de mauvaise grâce, a répondu que oui,c était justifié. Or je reçois ce jour un recommandé émanant de mon employeur ayant pour objet:mise en demeure de réintégrer votre poste;le fameux expert a conclu une reprise à l issue de de mon arrêt, soit le 12 avril. Je ne suis vraiment pas en état de reprendre et ce courrier ne fait que m enfoncer encore plus.J ai besoin de votre aide :ma psychiatre va bien évidemment prolonger cet arrêt. Qu est ce que mon employeur va faire à mon encontre si je ne reprends pas?Quelles démarches puis-je faire de mon côté?Je suis sincèrement désespérée. Merci de m aider

Par **janus2fr**, le **28/03/2025** à **14:33**

Bonjour,

J'ai du mal à suivre...

[https://www.legavox.fr/forum/travail/salarie/disponibilite-pour-convenances-personnelles-dans\\_166142\\_1.htm](https://www.legavox.fr/forum/travail/salarie/disponibilite-pour-convenances-personnelles-dans_166142_1.htm)